

## Fonds de soutien ArGiLe – formulaire de demande 2019

### Conditions générales

- ArGiLe met à disposition une somme globale de CHF 4000.- en 2019, répartie entre 10 requérant·e-s au maximum.
- La requérante ou le requérant peut bénéficier d'une somme entre CHF 150.- et CHF 500.- au maximum.
- Le Fonds de soutien ArGiLe peut être utilisé uniquement dans le cadre du mémoire de master pour le financement de :
  - frais de transport
  - frais de logement
  - achat ou location de matériel spécifique
  - analyses en laboratoire

### Versement de la somme allouée

- ArGiLe soutient le mémoire en remboursant des frais effectifs, sur présentation des pièces justificatives, jusqu'à hauteur de la somme allouée selon la décision du comité d'attribution.
- Si le projet de mémoire de master est abandonné, ou qu'aucuns frais n'ont été engendrés, ArGiLe se réserve le droit de ne pas verser la somme allouée au requérant.

Pour les autres conditions concernant l'obtention du Fond de soutien ArGiLe, se référer au règlement sur [www.argilenet.ch](http://www.argilenet.ch).

---

### 1 – Informations personnelles :

Nom

Prénom

Adresse

NPA / ville

e-mail UNL

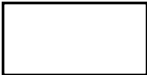
Orientation Master

Directeur de Master

Numéro de CCP/IBAN

---

Délai 2019 de soumission du formulaire : **30 octobre 2019**



**2 – Mémoire**

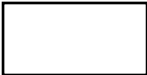
Titre du mémoire

Lieu-x terrain

dates terrain

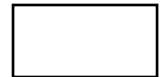
Description du projet de mémoire

A large, empty rectangular box with a thin black border, occupying the majority of the page below the text labels. It is intended for the user to provide a detailed description of their project.



Description des méthodes utilisées dans le cadre du mémoire

A large, empty rectangular box with a thin black border, occupying most of the page below the section header. It is intended for the user to describe the methods used in their thesis.

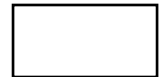


### 3 – Budget global du travail de master

Le budget ci-dessous est votre estimation des apports et des frais liés à la réalisation du mémoire. Comme ils ne sont pas pris en compte par le Fonds ArGiLe, le frais de bouche et d'impression n'apparaissent pas dans le budget. Le budget doit être équilibré.

Libellés (détailler svp)	entrées	sorties
Frais de transport		
1.		
2.		
3.		
Frais de logement		
1.		
2.		
3.		
Achat/location de matériel ou analyses		
1.		
2.		
3.		
4.		
5.		
6.		
Apports personnels		
1.		
2.		
Bourse externe		
1.		
2.		
Financement via projet de recherche		
1.		
2.		
3.		
Autre		
1.		
2.		
3.		
Fonds ArGiLe (somme demandée) <sup>1</sup>		
<b>Totaux</b>		

<sup>1</sup> Vous pouvez demander à ArGiLe une aide comprise entre 150.- et 500.-. Le comité de sélection vous attribuera au maximum le montant que vous avez indiqué sous « Fonds ArGiLe ». Ce montant se doit d'être cohérent avec l'ensemble du budget et le comité de sélection peut attribuer une somme moins importante.



#### 4 – Motivations personnelles

---

Lieu et date

Signature requérant·e\*

Lieu et date

Signature directrice/directeur\*\*

---

\* *par ma signature, je certifie que les informations fournies au comité de sélection sont exactes. Le comité se réserve le droit de demander un complément d'information.*

\*\* *par ma signature j'atteste que l'étudiant·e a bien obtenu la note de 4 ou plus au cours « Préparation du mémoire de Master » et que les informations ci-dessus correspondent à la réalité.*